

Perpignan, le 12 FEV. 2025

PRECIDENTE

13 FEV. 2025

Courrier Arrivé

Madame Hermeline MALHERBE Présidente du Conseil Départemental Hôtel du Département 24, quai Sadi Carnot – B.P 906 66906 - PERPIGNAN CEDEX

Secrétariat de la C.C.A.F Service Foncier Rural, Agriculture Agroalimentaire Département des Pyrénées-Orientales 04 68 85 82 41 - foncier rural@cd66.fr

Objet : Proposition d'aménagement foncier de la CCAF de Tautavel.

Madame la Présidente,

La Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de Tautavel, qui s'est réunie le 15 janvier 2025, a défini les conditions de réalisation d'une opération d'aménagement foncier sur un périmètre d'une superficie de 3591 ha, couvrant une partie des espaces agricoles, et naturels des communes de Tautavel et de Vingrau.

À ce stade, et conformément aux dispositions des articles L. 121-14 et L. 123-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), la commission propose au Conseil Départemental :

- la mise en œuvre d'un Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) à l'échelle du périmètre matérialisé sur la carte en annexe 1 des décisions de la CCAF, jointes au présent courrier;
- un mode de classement des terres en valeur vénale (cf. décisions de la CCAF) ;
- les prescriptions que devront respecter le plan du nouveau parcellaire et les travaux connexes (cf. annexe 2 du document précité);
- la liste de travaux qu'il conviendrait de réglementer pendant la durée de l'opération, en application de l'article L.121-19 du C.R.P.M (cf. annexe 3 du document précité).

Si cette proposition recueille un avis favorable du Conseil Départemental (cf.article L.121-14 du CRPM), il lui appartiendra de soumettre le projet d'opération d'aménagement et les prescriptions proposées à enquête publique, réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette proposition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Tautavel

Bernard CHABBAL